RÉGIE INTERMUNICIPALE CENTRE SPORTIF SOULANGES

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE CENTRE SPORTIF SOULANGES

AVIS vous est par la présente donné, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **lundi 28 septembre 2026, à 19 h**, au Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des loisirs à Saint-Polycarpe.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil d'administration et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2027 et sur le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 22e jour du mois de septembre 2026.

J Paradis

Me Julie Paradis, greffière

JUR 20260922
FIN AFFICHAGE : 20260929